



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070025

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/06/2025 17H02 C:025094 I:19838
V/REF : 1014336
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 à 17H02

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 03623
IMMEUBLE : LE TWO -3623
826, RUE EDOUARD HERRIOT
.
01480 JASSANS RIOTTIER

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N826 RUE EDOUARD HERRIOT - CONTACTER SI BESOIN :
- MME PRAVE ADRIENNE (LOGT 1026) TEL *06 98808388* OU 09 86161977
- M. RENAUD DIDIER (LOGT 1023) TEL *06 08871856*
- LOGEMENT 1032, OCCUPÉ PAR MADAME YILMAZ JOIGNABLE AU 07.61.64.31.99
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE AU NIVEAU DE LA GAINTE TECHNIQUE DES
COMPTEURS ÉLECTRIQUES EN FACE DU LOGEMENT 1023 GRILLE SYNOPTIQUE DES
LOGEMENTS EN PIECE JOINTE POUR REPÉRAGE ÉVENTUEL
(RECHERCHE DE FUITE A PARTIR DU 2EME ETAGE DU BATIMENT (R + 3))
VOIR EN PIECE JOINTE LE PLAN DU BATIMENT

Donneur d'ordre : Mme F. DESROCHES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 11/06/2025 A 19H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
TENTATIVE D'APPEL AUX OCCUPANTS - SANS-SUCCES MALGRE LA PRISE DE RENDEZ-
VOUS
PRESENCE D'INFILTRATION AU PLAFOND DU 2EME ETAGE
MISE EN PRESSION DES COMPTEURS EAU CHAUDE EN GAINTE TECHNIQUE
PERTE DE PRESSION SUR LE COMPTEUR 1032
COUPURE D'EAU AU COMPTEUR EN PROVISOIRE
AVIS DE PASSAGE

LE 16/06 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 2EME ETAGE
PRESENCE D INFILTRATION D'EAU VENANT DU PLAFOND AU NIVEAU DE LA SALLE
DE BAIN

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 3EME ETAGE
CONTROLE GAINTE TECHNIQUE
- RIEN A SIGNALER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTROLE VISUEL
- RIEN A SIGNALER
MISE EN PRESSION DU LOGEMENT DE MME YILMAZ
- BAISSSE DE PRESSION

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME YILMAZ
DEPOSE DE LA TRAPPE DE VISITE BAIGNOIRE
- PRESENCE D'UNE FLAQUE D'EAU
LOCALISATION DE FUITE AU NIVEAU DU FLEXIBLE MITIGEUR BAIGNOIRE
PREVOIR LE REMPLACEMENT POUR DU MITIGEUR BAIGNOIRE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : RU LCOMPTER Email envoyé le 20/06/25 a 15H24 Mme F. DESROCHES
DT LCOMPTER Email envoyé le 16/06/25 a 20H57 Mme F. DESROCHES
A PARTIR DU LOGEMENT DE MME YILMAZ
PREVOIR LE REMPLACEMENT POUR DU MITIGEUR BAIGNOIRE
NOUS CLOTURONS CE DOSSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION POUR UN
EVENTUEL DEVIS DE REMPLACEMENT MITIGEUR BAIGNOIRE
DT LGESTION Email envoyé le 12/06/25 a 08H22 Mme F. DESROCHES
TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES
PREVOIR UN CONTROLE DU LOGEMENT AU COMPTEUR 1032 AFIN DE POURSUIVRE LES
INVESTIGATIONS

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 11/06	2	73,82		184,55
2,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	2	36,91		73,82
5,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/06	3	73,82		369,10
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2			Pour mémoire
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3			Pour mémoire
2,00	Joint(s) fibre 20/27	3	0,27		0,54



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070025

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	657,13
T.V.A. a 10,00%	65,71
TOTAL T.T.C.En EURO	722,84

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1014336 du 11/06/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: florence.desroches@semcoda.com

Lieu d'intervention

RESIDENCE LE TWO
826 Rue Edouard Herriot
01480 JASSANS RIOTTIER

Référence de la Demande

THCPLOPCI Tvx hors contra Plomberie Partie cne int. 1
01-EE-2224-ENT-61563100

03623 JASSANS RIOTTIER Le Two 16 Coll + 16
PAR PLS

Délai

Date limite exécution : 26/06/2025

Observations

AFFAIRE N° 830 709 DU 11/06/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00004 RECHERCHE DE FUITE EN PARTIE COMMUNE A PARTIR DU 2EME ETAGE DU BATIMENT (R + 3) Fuite au niveau de la gaine technique des compteurs électriques en face du logement 1023 Grille synoptique des logements en pièce jointe pour repérage éventuel Contact locataire si besoin : - Mme PRAVE Adrienne (logt 1026) 06/98/80/83/88 - 09/86/16/19/77 - M. RENAUD Didier (logt 1023) 06/08/87/18/56 INTERVENTION PRIORITAIRE SVP (URGENCE)	1,00	500,00	500,00	50,00	550,00
Total H.T.					500,00
Total TVA					50,00
Total TTC					550,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5



Bon de Commande

N° : 1014336 du 11/06/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par DESROCHES Florence le 11/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **826 Rue Edouard Herriot 01480 JASSANS RIOTTIER**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **11/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1014336